

REVUE DE LA MAÇONNERIE

UNIVERSELLE



Le numéro 73 de la Revue Universelle est arrivé,
Bonne lecture mes TT.CC.SS et mes TT.CC.FF.

Aide nous à progresser, envoie tes planches, vie de tes loges,
Photos, histoires vécues, à publier en anonyme ou pas selon
ton désir ma T.C.S, mon T.C.F.

3points66@gmail.com

A LA LOI UNIVERSELLE, A L'IDEAL DE PERFECTION

🔨🔨🔨 Que la Vraie Lumière éclaire ta lecture 🔨🔨🔨

Gloire au Cosmos !

Sommaire

- Pages 2 à 12 : L'Angle des Planches.
- Pages 12 à 18 : Quel bazar au Clipsas...
- Pages 18 et 19 : FM de par le monde, ici au Brésil.
- Pages 19 et 20 : Histoire du rite de Memphis et de Misraïm.
- Pages 20 et 21 : Edito de la GLTI.
- Pages 21 et 22 : FM au Ghana. Vote aux femmes.
- Pages 22 à 25 : Histoire et évolution du SCRCFA.
- Page 25 : L'Angle du rire.
- Pages 26 et 27 : Les Livres du mois.
- Page 28 : la photo du mois ; et cela s'est passé un ...19 JUIN 1849 à Barcelone
- Page 29 : Nos Partenaires.

BONNES VACANCES A TOUTES ET TOUS !

Bon vent jusqu'en Septembre !

3B

L'Angle des Planches

FM Le silence ne règne plus

Sur toute la surface du globe, sur tous les continents, y compris même les mers et l'espace, jusque dans les contrées les plus éloignées, le silence est en voie d'extinction. Le calme originel est en permanence pollué par des émissions sonores d'origine humaine.

Drôle de « chant du monde » ! Car partout, du fin fond des mers jusqu'aux confins de l'Univers, ce ne sont que nuisances sonores, bruits, ondes ou vibrations électromagnétiques qui viennent perturber le bel équilibre naturel, celui du bruissement du vent dans les arbres, des chants d'oiseaux, des cascades ou des remous de la vague, soit toute la respiration végétale, organique et animale de notre planète bleue.

Le savant Robert Koch, prix Nobel de médecine 1905, inventeur de la célèbre bacille éponyme, affirmait à son époque : « Un jour, l'humanité devra combattre le bruit avec autant de férocité que le choléra ou la peste » ... cette prophétie avait de quoi surprendre au début du XXe siècle, mais elle s'avère complètement justifiée aujourd'hui et ce, à tous instant, à tous les niveaux de la société et en tous lieux, depuis les vociférations entendues au sein de l'Assemblée Nationale jusqu'aux aboiements désespérés du chien du voisin abandonné par ses « maitres » partis à la plage, en passant par les pétarades des engins motorisés envahissant la rue –pourtant réputée piétonne – les hurlements des clients au sortir des boîtes de nuits à 5 heures du matin, suivies par les camions de ramassage des poubelles, précédant les camionnettes de livraison... (je n'invente rien, c'est du vécu)

La planète est noyée, submergée par des bruits de toutes sortes. L'homme est en permanence agressé, n'a plus de répit et devient « sourd au silence ». Pour Dominique Labarrière, « Le silence, cette ressource naturelle tellement indispensable à la paix intérieure, à la sérénité, à l'harmonie, à la réflexion. Il y a eu l'âge de pierre, l'âge du fer, l'âge du bronze, nous sommes à l'âge du bruit » ... donc loin de l'âge d'or, métal attribué au silence... Les médias bavards nous assomment de propos bruyants où souvent la parole précède la pensée, beaucoup de commentateurs TV ou radio découvrent rétrospectivement ce qu'ils pensent après avoir entendu ce qu'ils disent. Car, comme l'affirmait Sacha Guitry « Il y a des gens qui parlent jusqu'à ce qu'ils aient enfin trouvé quelque chose à dire ». Et donc, le public saturé écoute la moitié des propos, en comprend un quart et en restitue mal le double ... d'où nombre de quiproquos et de malentendus.

Philippe de Commines, chroniqueur du XVIe siècle affirmait « Je me suis souvent repenti d'avoir parlé, jamais de m'être tu ». Et dans le même ordre d'idées, Pierre Desproges écrit de manière plus triviale « Il vaut mieux se taire, quitte à passer pour un con, plutôt que de parler et ne laisser aucun doute à ce sujet »

Parallèlement à l'omniprésence du bruit, et donc à l'abolition du silence, l'homme a décidé de lutter également, et en plus, contre les ténèbres – hélas non, il ne s'agit pas ici des ténèbres intellectuelles ou philosophiques, mais des ténèbres physiques, matérielles – Des photos de notre

globe terrestre observé de l'espace, lieu où s'exporte également le bruit, révèlent que la planète est toujours éclairée, de jour comme de nuit ; elle brille de millions et de millions de luminaires artificiels et jamais ne s'éteint. L'alternance naturelle entre le jour et la nuit devient de moins en moins perceptible. Vu de la terre ainsi éclairée en permanence, nous avons de plus en plus de mal à nous resituer dans l'Univers, à observer la voûte Céleste et à accrocher notre à char à une étoile, soit symboliquement de garder notre idéal personnel assez grand pour ne pas le perdre de vue en cheminant.

Au sein du cabinet de réflexion, le futur initié est confronté au silence et aux ténèbres, représentatifs de la mort, préfigurant l'abandon du monde profane et permettant en toute connaissance l'accession à un état supérieur de conscience, alors qu'au contraire, à l'extérieur du Temple, nos contemporains multiplient les bruits disharmonieux et les éclairages agressifs. Il apparaît alors que l'homme, ce grand enfant, cherche à combattre ses peurs et ses angoisses éternelles : celles de l'obscurité et du silence, dans une vaine tentative de conjurer la mort. Ici, la lumière s'apparente à celle qui fascine et aveugle les papillons de nuit venant mourir sur les ampoules, loin de la lumière qui éclaire, révèle et initie.

Alors, pour se rassurer contre le silence de la mort l'homme fait du bruit, beaucoup de bruit, de manière quasiment ininterrompue, systématiquement, par tous les moyens, au point d'en être victime lui-même et de voir ses facultés cognitives, ses capacités de réflexion, de concentration et d'attention sérieusement endommagées. Pour Dominique Labarrière, « Le bruit serait donc, à terme un dangereux facteur de crétinisation de l'espèce ».

Il est évident que le bruit répétitif, notamment celui diffusé par les grands magasins ou certains médias, et encore augmenté lors des « plages publicitaires » devient une réelle addiction, altère le jugement et rend difficile toute réflexion intérieure, certes, conjurant la solitude, mais tellement envahissant qu'il empêche de penser par soi-même. On connaît l'expression populaire « Faites moins de bruit, on ne s'entend plus penser ! ». De plus, lorsque l'abondance de paroles inutiles – symptôme certain d'infériorité mentale - selon Einstein, envahit l'espace, Jean-Jacques Berthier affirme « quand on parle trop, on n'a plus de souffle pour agir ». Alors, s'il n'est plus possible ni de penser, ni d'agir, nous sommes dans la situation décrite par George Orwell dans « Le Meilleur des mondes » et c'est toute notre civilisation qui est en grand danger.

La parole circule, mais après ces propos, et cet éloge du silence, je suis conscient de ne pas la faciliter !

Bruno TOSI

Copyright Bruno TOSI ADAGP 2023



Les marques, la Marque... Des origines à maintenant

Notre Très Cher Frère Marc Bianchini ouvre la connaissance de cette Maçonnerie, quelque peu mystérieuse aux autres rites que ceux anglo-saxons. Issue de la Maçonnerie opérative où tout Compagnon recevait une marque pour identifier son

travail. Cette forme de Maçonnerie ne manque pas de charme ni de profondeur. Il écrit :

Il est un degré bien spécifique des Rites anglo-saxons, celui de la Marque. Il est à très forte connotation opérative et à ce titre mérite que l'on essaye de comprendre s'il y a une filiation entre la signification d'une Marque d'opératif et cette cérémonie de la Marque pratiquée par des Loges de Francs-Maçons. Il est donc nécessaire d'évoquer ces Marques dans l'histoire de la construction, ce sera la première partie de ce travail. Puis nous essayerons de comprendre l'interrelation ou pas avec le Rituel de la Marque, ce qui sera la seconde partie.

1. Petite histoire des Marques.

a. Les signes gravés sur la pierre...ou autre.

De tous temps, les hommes ont toujours aimé les signes pour laisser leur empreinte, pour transmettre. On peut remonter à la préhistoire pour trouver des signes peints, gravés ou sculptés sur divers supports : os, pierre, ivoire, murs. On en a retrouvé en Grèce Antique ou provenant de l'époque romaine, disparaissant par la suite pour réapparaître au Haut Moyen Age, faiblir, changer et revenir au Bas Moyen Age au début du 12ème siècle. L'apparition de ce qu'on appelle les marques lapidaires [1] des tailleurs de pierre, n'est que la suite de ce besoin d'identification, très humain et ce, en particulier, à une époque où l'homme de la construction ne savait « ni lire, ni écrire ». Vous l'avez compris nous remonterons plus particulièrement à cette époque qui nous intéresse, c'est-à-dire le Moyen Age, et en particulier, pour débiter, le Moyen Age central, c'est-à-dire de la fin du 11ème siècle au 14ème siècle. Ce choix peut sembler arbitraire mais il correspond au début de l'art Roman et par conséquent nous laisse, par l'ampleur de cette architecture, des témoignages plus nombreux mais aussi une vision plus large sur nombre de pays et presque toutes les régions de France. Il est à noter que la construction des premières abbayes du Haut Moyen Age était plutôt confiée à des gens d'Église : des convers [2] pour le travail manuel et les abbés pour la conception donc il n'était quasiment pas retrouvé de Marques. Nous verrons aussi que la tradition de « marquer » s'est perpétuée jusque très récemment.



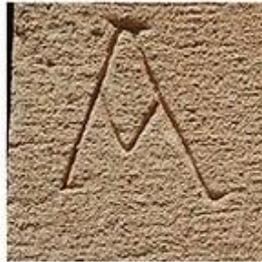
Le sujet s'avère tellement vaste que nous essaierons de brosser une esquisse de ces signes qui ont traversé le temps. Ces marques ne nous donnent que peu ou pas de noms quant à leurs auteurs. La signature, telle que nous la connaissons aujourd'hui, n'existait pas chez ces artisans qui ne connaissaient pas l'écriture ; la transmission des savoir-faire était surtout orale et seulement au sein d'une même corporation. Seuls les gens d'église, les clercs, les abbés avaient la connaissance de la lecture et de l'écriture.

b. Quels signes ?

Ces signes n'avaient rien de hasardeux. Ils étaient assez hétérogènes et témoignaient même de différents niveaux de culture au sein même de l'artisanat. Certains étaient d'une très grande simplicité, en particulier en cette période du Moyen Age, et allèrent au fil des ans vers une plus

grande complexité en faisant preuve parfois d'un goût évident pour un certain symbolisme pour arriver au 19^{ème} siècle, par exemple, à la signature du nom du tailleur de pierre.

Il s'agissait de figures géométriques telles que des triangles, des pentagones, des croix, des lettres [3], comme des initiales de noms. Il est étonnant de constater que suivant les pays ou les régions, certaines formes se répètent souvent quand d'autres sont totalement absentes. Dans certains pays (Ecosse, Royaume Uni) on ne trouve que des lignes brisées quand dans d'autres régions, on retrouve aussi des lignes courbes. Cela dépend aussi des époques et ce qui était valable pour l'Ecosse, l'Allemagne, l'Italie ne l'était pas forcément pour la Bourgogne, l'Alsace, l'Aquitaine ou la Provence pour la France.



Marques identitaires de tailleurs de pierre.

Ces Marques n'étaient d'ailleurs pas toujours l'œuvre d'une seule personne et pas forcément d'un tailleur de pierre. Il pouvait s'agir d'un groupe de travail mais aussi du Maître d'une carrière ainsi que d'un architecte. Dans tous les cas, ces signes étaient le plus souvent identitaires. On a aussi retrouvé des Marques chez les charpentiers.

c. Types de Marques.

a. Marques de positionnement ou utilitaires.

Elles n'ont rien à voir avec l'identité mais étaient un moyen de transmission des consignes entre le tailleur de pierre et le maçon, le poseur. C'était une sorte de traçabilité de la pierre, terme bien de notre époque. On pouvait identifier la provenance, mais aussi le sens de pose, l'orientation, l'ordre de pose pour les voûtes etc. Ces marques sont actuellement et la plupart du temps invisibles car noyées dans l'ouvrage et n'apparaissent souvent que lors de démolitions ou étaient effacées en arrivant sur le chantier pour la taille finale.

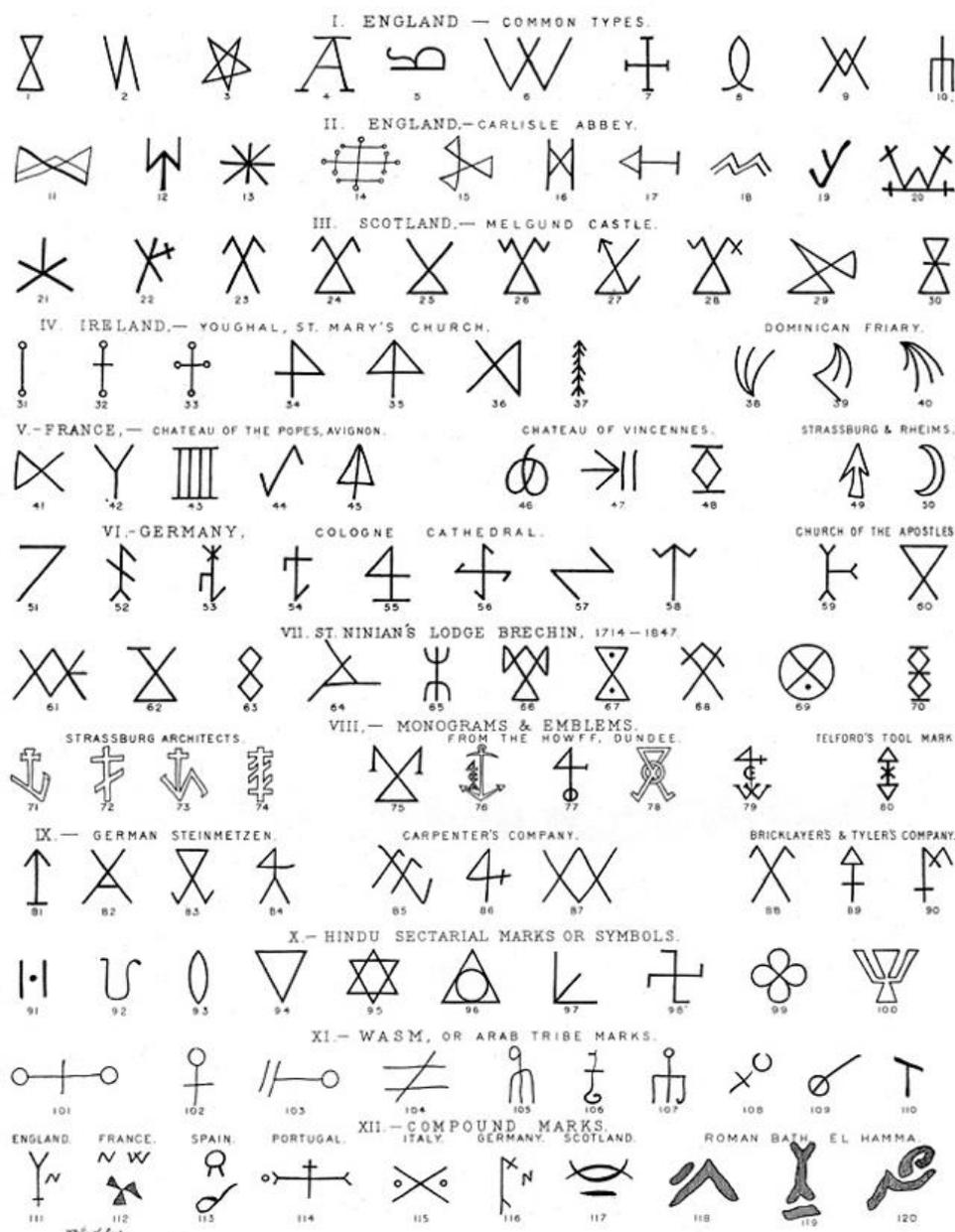
Elles étaient simplement tracées soit avec un crayon, une mine de plomb ou griffée avec la pointe d'un outil et pouvaient représenter un simple trait orienté, une flèche ou des chiffres romains, par exemple pour les claveaux d'une voûte.



b. Marques identitaires.

Elles sont visibles sur les parements des pierres, mais pas toujours car parfois recouvertes d'enduit. Elles identifiaient donc l'artisan (en terme de responsabilité) en servant aussi de preuve pour être rémunéré, rémunération le plus souvent à la tâche [4], mais aussi d'« anti vol », l'usurpation d'identité existant déjà à l'époque !!

On a pu retracer le parcours et les voyages de ces compagnons par le biais des Marques laissées sur les différents ouvrages auxquels ils participèrent.



Thomas C. Jack, London & Edinburgh.

Différents types de Marque au travers de l'Europe.

Mais alors, quel est le point de jonction entre cette « historiette » des Marques et le Rituel de la Marque tel que pratiqué en Franc-Maçonnerie actuellement ?

2. Petite histoire de la Marque.

Essayons maintenant de faire une transition entre ces Marques d'opératifs médiévaux et ces Marques de spéculatifs de la Renaissance pour arriver à l'apparition de la Marque actuelle.

En Ecosse, il est de tradition d'initier un candidat en automne, de le passer en hiver, de l'élever au printemps et de lui proposer de déposer sa Marque en Mai. Tout l'apprentissage maçonnique se fait donc en une année, sans planche, en donnant au maçon et avec l'aide de ses Frères, tous les outils propres à l'élaboration de son chemin personnel. Cet apprentissage se fait par la connaissance du rituel par cœur, tel que présenté dans ses Statuts par William Schaw (1598 et surtout 1599) en adéquation avec l'Art de la Mémoire sur lequel était évalué un candidat au degré d'apprenti entré et de compagnon du métier. Il est question également dans ces mêmes Statuts d'une présentation de la Marque par le maçon. Si de nombreuses Marques d'opératifs de l'époque en Ecosse nous sont connus grâce à l'étude des procès-verbaux de Loge de l'époque [5], une des premières et peut être la connue d'un maçon spéculatif, fut celle de Robert Moray.

Ecossais, catholique, intellectuel, il fut initié au sein de Mary's Chapel. Nous sommes en 1641 et beaucoup d'érudits de la Renaissance se découvrent un attrait puissant, pour l'ésotérisme, l'hermétisme, les préceptes des traditions antiques et de la Rose Croix. Il fit de son symbole personnel, le pentacle, sa Marque de Maçon. Il transforma cette étoile à cinq branches en une signature symbolique en y ajoutant 5 lettres formant le mot AGAPA. Cette idée marque une étape entre un simple signe d'identification d'un maçon opératif et la volonté d'exprimer au travers d'une Marque, le symbolisme des vertus attachées à cette même Marque. Même si Robert Moray ne fut pas le premier spéculatif, il marque une étape dans la pénétration des idéaux de la Renaissance, vers les Loges opératives. Ces nouveaux maçons spéculatifs arrivant dans les Loges écossaises du 17ème siècle, étaient invités à déposer une Marque comme leurs Frères opératifs.



Marque de Robert Moray

Il existe donc bien des Marques des premiers maçons spéculatifs mais quid du degré de la Marque ?

Comme pour de nombreux degrés maçonniques, l'origine et la datation sont souvent très mal connues. Il en va de même pour le degré de la Marque. Certes de nombreux documents tant écossais qu'anglais attestent des présentations de Marques mais aucun rituel n'est avéré ni connu. La maçonnerie anglaise, depuis son unification en 1813 entre Modernes et Anciens, avait pour précepte que *« la pure et ancienne maçonnerie consiste exclusivement en trois degrés, apprenti, compagnon et maître ainsi que le sublime degré de l'Arche Royale mais cet article n'est pas prévu pour empêcher une loge ou un chapitre de pratiquer tout grade de la chevalerie »* La G.L.U.A[6] a beaucoup de mal, ainsi que nombre « d'historiens » anglais, à admettre que l'histoire de la maçonnerie britannique a des liens étroits avec l'Ecosse et pour cause quand on connaît tout ce qui a opposé ces deux nations au travers des siècles. Dans les années qui suivirent, ni la Grande Loge ni le Chapitre de l'Arche Royale ne mirent en application la fin du précepte ci-dessus et la Marque fut quasiment oubliée du moins en Angleterre !!!

La Marque, entre 1817 et 1850, ne pouvait donc que disparaître ou exister « à côté ». C'est ce qui arriva par la suite avec la création d'un Grande Loge des Maîtres Maçons de Marque, qui existe toujours, ce qui donne également l'expression « Side Degrees » pour la Marque anglaise et autres degrés.

Avant cette époque, on pratiquait sûrement tant en Ecosse qu'en Angleterre, une « cérémonie » d'attribution de ce degré mais sans précision aucune. Tout au moins la présentation de sa Marque en Ecosse se perpétua mais sans trace d'un rituel dédié.

L'Arche Royale, elle, se pratiquait au sein de Chapitres en dehors des attributions des Grandes Loges. Mais en Ecosse, la Marque était pratiquée dans les Chapitres d'Arche Royale et était un prérequis pour y entrer. Il l'est toujours. Mais suite à des événements troubles et incertains (c'est aussi cela l'histoire de la Maçonnerie !), la Marque fut et est aussi pratiquée en Ecosse au sein des Loges du Craft [7]. On peut considérer qu'elle est un « intermédiaire » entre Compagnon et Maître et, sans rien dévoiler, une partie, celle de Compagnon détermine un Maçon de Marque, l'autre partie, celle de Maître, déterminant un Maître Maçon de Marque. Elle est actuellement attribuée après la Maîtrise. Tout en faisant partie (ou non) des degrés du Craft, elle permet l'accès aux premiers degrés « Beyond the Craft » du Chapitre « au-delà du Métier » et non « à côté ».

Au milieu du 19^{ème} siècle, un chapitre d'Aberdeen accorda des patentes à des Loges anglaises, sans l'accord du Suprême Grand Chapitre d'Ecosse qui les déclara quelques années plus tard illégales. Puis la G.L.U.A. et l'Arche Royale anglaise décidèrent de rejeter définitivement la Marque. Déçus par ces décisions, de nombreux maçons londoniens demandèrent directement au Suprême Grand Chapitre d'Ecosse la création d'une Loge sous l'autorité de celui-ci, ce qui fut accepté non sans provoquer dans les années qui suivirent, de nombreux troubles dans les rapports Anglo-écossais des hautes sphères maçonniques !!!

Pour finir et dans la pratique, cette cérémonie garde une réelle imprégnation opérative comme les deux premiers degrés et procède toujours de la construction du Temple de Salomon. Elle peut être pratiquée, comme à la G.L.I.F., en Loge de Métier, mais peut également être pratiquée au sein d'un Chapitre souché sur la même Loge. Elle se positionne de manière assez pédagogique dans la chronologie de la maçonnerie salomonienne pour une meilleure compréhension du parcours d'un frère du Standard d'Ecosse.

MB, 05/2024

[1] *La glyptographie, partie récente de l'histoire et de l'archéologie, est l'étude des gravures sur pierre.*

[2] *Dans la première Église, moine entré en religion à l'âge adulte, dévolu à des tâches manuelles.*

[3] *Certains y virent des alphabets secrets !!!*

[4] *D'où le nom également de Marques de « tâcherons ».*

[5] *« Les origines de la Franc Maçonnerie, Le siècle écossais », Davis Stevenson, Ed. Télètes Paris 1993.*

[6] *Grande Loge Unie d'Angleterre.*

[7] *Ou Loge symbolique ou Loge de Métier ; les loges dites bleues sur le continent.*



ESPRIT DES SOURCES ECOSSAISES

Pour un Franc-maçon initié, comme moi, dans une Loge ayant travaillé au R.E.E. (Rit Ecosais d'Ecosse), il est un principe incontestable ; celui de l'intérêt porté aux rituels les plus purs et les plus authentiques, conformes autant qu'il est possible aux textes d'origines ou, à défaut, aux plus anciennement attestés.

En ce début de 21^{ème} siècle, les historiens de la F.M. s'accordent au moins sur un point ; la difficulté de déterminer l'origine exacte de la maçonnerie spéculative tellement sont nombreuses les sources possibles. Certains assurent qu'elle n'est nullement issue de la maçonnerie opérative ⁽¹⁾. D'autres, prétendent qu'elle nous vient d'Egypte. Je limite ici l'énumération des suppositions, certaines étant aussi loufoques qu'extravagantes.

Alors, cherchons encore et nous trouverons quelques lumières un jour !

Pour ma part, je garde constamment un œil attentif sur ce froid et énigmatique pays situé au nord de l'union britannique ; l'Ecosse. Ce Pays est source du R.E.E. et du R.S.E. mais certainement pas du R.E.A.A.

Dès mes premiers pas en maçonnerie, le titre distinctif de ma Loge mère, William Schaw, avait excité ma curiosité m'incitant à découvrir ce personnage.

William Schaw (1550-1602), maître des ouvrages (Master of Works) du roi Jacques VI d'Ecosse, en qualité de Surveillant général avait rédigé deux séries de statuts, en 1598 et en 1599. Reprenant quelques éléments des Olds Charges, notamment du manuscrit Cooke de 1410, ses textes définissaient (déjà) les droits et les devoirs des hommes du métier.

Outre la notion de solidarité entre les membres instruits au métier, il y était également évoqué un *Art de mémoire* constituant ainsi un lien indéniable entre les actes opératifs et le caractère spéculatif des bâtisseurs et tailleurs de pierre.

Par ailleurs, autre lieu, autre époque, autre histoire, celle du début du 14^{ème} siècle en France ; sur les traces des Templiers, des recherches montrent que certains membres de l'ordre qui auront pu échapper à temps à la grande rafle ordonnée par le roi Philippe le Bel se seront exilés en Espagne, pour rejoindre ensuite, en bateau, l'Irlande et, enfin, passer en Ecosse. Auront-ils influencé l'élaboration des rituels de notre ancienne et honorable institution ⁽²⁾ ?

En tout cas, la réalité historique semble confluer avec le sens symbolique des Travaux. Le Rit Ecosais d'Ecosse tel qu'il est pratiqué en France de nos jours est l'adaptation fidèle du rituel en usage dans l'une des plus anciennes loges au monde, la "Lodge Mother Kilwinning n°0", antérieure à 1598, dont s'est inspiré la "Saint Andrew Lodge n°25" à l'Orient d'Aberdeen.

Outre ses Temples historiques en granit et ses Loges traditionnelles, la ville d'Aberdeen, du nord-est de l'Ecosse, possède une université dont certains chercheurs, après de longues fouilles, viennent de reconstituer en 3 D le fort de Burghead construit avant le 10^{ème} siècle.

Les Pictes écosais avaient-ils inspiré Sébastien Vauban pour l'édification de ses citadelles dont celle de Blaye achevée en 1689 ?

Remontons donc dans le temps grâce à cet article ⁽³⁾ :

https://www.sciencesetavenir.fr/archeo-paleo/archeologie/la-reconstitution-3d-d-un-immense-fort-nous-en-apprend-plus-sur-l-intrigant-peuple-picte-guerriers-peints-d-ecosse_158891

... et cette vidéo, pour en savoir sur leur construction :

<https://youtu.be/NBqk6fExw04>

Enfin, comme on le dit en Franc-maçonnerie, les sujets traités ne sont-ils pas souvent sources de nouvelles questions ?

Pierre MARECHAL

Le 10/09/2023

1. *La Franc-maçonnerie clarifiée pour ses initiés - Irène Mainguy - 2011*
2. *Les origines de la Franc-Maçonnerie, le siècle écossais 1590-1710 - David Stevenson – 1993.*
3. *Article de Sciences et Avenir paru le 5/11/2021*



LE RELÈVEMENT

Comme toujours, une *forme*, quelle que soit son apparence extérieure, lorsqu'elle se présente, incite à rechercher *l'idée* qu'elle véhicule. Il en est ainsi des formes de la langue, elles transportent une signification qui demande à être connue. Par suite, nous pouvons ainsi prétendre que toute Matière, qu'elle soit sensible ou seulement intelligible, exprime, manifeste physiquement, un Esprit latent.

Étymologies.

Il semble que le terme de « relèvement » ait fait son apparition dans la langue française au XII^eème, en 1190, avec le sens « d'action de soulagement ».¹ Mais, la langue française, notre langue, est une dérivée. Elle appartient à la grande famille des langues indo-européennes, si bien que le terme de « relèvement » tire son origine profonde de la racine indo-européenne *AL*² qui oriente vers trois significations. La première est « guérir » que l'on trouve dans le grec *al-thainô* ; la seconde, c'est « nourrir ou faire grandir » que l'on trouve notamment dans le latin *alimentum* (aliment) ou *almus* (nourricier, bienfaisant) ou encore *coalitus* (grandir ensemble)³, et la troisième, c'est « qui a fini de grandir » que l'on trouve dans le latin *altus*, comme dans les mots français « altitude ou adulte ». La racine *AL* est aussi à l'origine de mots dont la base est *hauss*, comme hausser, exhausser ou exaucer au sens de « élever en dignité, « écouter favorablement une prière », et de mots plus savants dont la base est *alt* comme « exalter » qui veut dire « glorifier, enthousiasmer ».

¹ Dauzat A, Dubois J et Miterrand H. Dictionnaire étymologique et historique du français. Paris. Larousse. 1994 (p. 428). 822 p.

² Grandsaigne d'Hauterive. R Dictionnaire des racines des langues indo-européennes. Paris. Larousse. 1948. 363 p.

³ Picoche J. Dictionnaire étymologique du français. Paris. Robert. Collection « Les usuels ». 1992.

Toutes ces prémisses étymologiques ont pour buts préliminaires de délimiter, de positionner, le concept de relèvement parmi les nombreux autres concepts dans l'espace de l'Esprit comme on le ferait en géométrie ou en astronomie pour repérer un point. Relever, c'est donc, a priori, nourrir pour faire grandir et en même temps, guérir. Mais, à ces connotations essentiellement physiologiques qui cerclent l'idée de *rétablissement* ou de *croissance* de l'être, s'ajoute l'idée de *redressement* qui situe la notion de relèvement dans l'ordre moral et donc spirituel. Il y a donc deux ancrages fondamentaux : l'un renvoie à l'être vivant doté d'un corps à nourrir et à rétablir, l'autre renvoie à l'être moral doté d'une âme qu'il convient de redresser. Mais, ce qu'enseigne également l'histoire d'un mot de la langue, c'est qu'il représente l'encodage, la mise en forme, d'un ou plusieurs sens et que, toute la finalité de sa lecture, de sa compréhension, revient à pratiquer un décodage aussi exhaustif que possible ; ce qui demande à voyager au sein de l'Esprit.

Sémantique maçonnique.

Nous devons ici faire part d'une subtilité que seul l'œil exercé du *Freemason* peut observer et découvrir. Le mot « relèvement » comporte, en effet, le phonème central « eve ». Ce son de la langue parlée est immédiatement associé, en notre esprit, à la première femme Ève et par conséquent, induit un autre positionnement pour la notion en discussion. Manifestement, le relèvement, l'action de relever un être quelconque, se situe du côté de la Colonne Boaz, c'est-à-dire du côté du cœur, du côté de l'Amour, c'est-à-dire encore, du côté de cette force qui tend à associer les êtres, à les rassembler. Ainsi, il est possible de dire que *relever un être, c'est Aimer*. On notera également que le contraire de cette action équivaut à une chute, à une diminution, à un rabatement.

D'autre part, le son « ève », dans le mot « relèvement », est suivi du son « ment » que l'esprit humain associe volontiers au mot de la langue anglaise « man » qui signifie « homme ».

Ce son « man » se retrouve, en particulier, dans le mot « management » qui indique précisément le sens de « direction des hommes ». Par conséquent, la forme linguistique « relèvement » inclut l'idée féminine d'amour et l'idée masculine de direction, la première l'emportant sur la seconde de par sa position antérieure dans l'ordre de la prononciation.

Les Deux Colonnes en filigrane.

S'il apparaît donc que relever un être, le nourrir, le faire grandir, le relier aux autres, le relier enfin à la Vie, c'est l'Aimer, le relèvement appartient, de ce fait, au domaine inépuisable de l'attraction des êtres qui sert à leur entretien et à leur reproduction. Certes, nous entendons dans notre esprit le souvenir lointain de cette Parole du sixième jour de la Genèse : « Soyez féconds et multipliez » (Colonne Boaz). Mais, il n'en demeure pas moins que relever un être, c'est aussi lui permettre de s'instruire, c'est-à-dire lui offrir les moyens nécessaires à l'acquisition des connaissances devant servir à son utilité au sein de la société humaine.

De sorte que, c'est dans le rayonnement de la Colonne Iakin, qui est une zone d'influence active, qu'il nous appartient également de relever les êtres.

En somme, il ne peut nous échapper que le relèvement d'un être, pour atteindre ses buts qui sont, le premier, d'inclure l'être au sein de notre communauté vivante, le second, de le conduire sur le chemin de la connaissance, passe par une action sur quatre objets principaux : le corps, l'esprit, le cœur et l'âme.

Et, il ne fait plus aucun doute maintenant que l'action de relever un être revient à le sustenter, à le soutenir, voire à le soulager par l'apport d'une nourriture physique, intellectuelle, affective et spirituelle adaptée à la pérennisation de la Vie.

La dimension morale.

Il ne s'agit pas, dans les limites de ce tracé, de nous étendre sans mesures sur la connotation morale que comporte le terme de « relèvement ».

Nous savons, en effet, qu'il est vain de prêcher l'ordre moral et de vouloir enseigner la vertu par le simple discours. Nous pensons, au contraire, qu'il vaut mieux démontrer la vertu par l'exemple. Néanmoins, nous ne pouvons-nous soustraire trop vite devant l'effort d'explication que demande la notion de relèvement entendue comme l'action d'édification de l'être ou mieux, comme l'action de guérison spirituelle de l'être.

L'expérience quotidienne de l'existence en société suffit à prouver que tous les êtres humains ne sont assurés ni, d'une part, quant à leur identité sexuelle, ni d'autre part, quant à la force de leurs désirs. Tous les êtres sont confrontés à une double dimension, l'une leur demande de se ranger du côté de Boaz (♀) ou de Iakin (♂); l'autre les appelle à choisir entre la satisfaction immédiate de leurs désirs ou bien l'exercice raisonné de leur Volonté.

Il est clair également que rares sont ceux qui parviennent à calmer leurs exigences souterraines, leurs pulsions et leurs passions, et qui réussissent à se redresser eux-mêmes par le recours à la Volonté.

La plupart des êtres, en recherchant uniquement le plaisir, en cédant à leurs désirs, demeurent figés dans une enfance perpétuelle.

De plus, nous pensons que l'instabilité foncière de l'être, que crée la recherche de la satisfaction des désirs, se manifeste par les hésitations, les ambivalences de l'identité ou, dit en d'autres termes, se manifeste par une oscillation des Colonnes du Temple.

Par conséquent, il est évident que la notion de relèvement se définit aussi par une dimension morale et donc spirituelle. Il s'agit certes d'Aimer en faisant grandir, d'Instruire en faisant Connaître, mais aussi de Construire en recourant à la Volonté.

Conclusion.

Nous avons vu précédemment que la notion du « relèvement » est relative à plusieurs champs sémantiques : rétablir-redresser, aimer-connaître et finalement, édifier.

Mais, elle est aussi en étroite liaison avec l'ordre physiologique qui concerne le corps humain, avec l'ordre psychologique de l'esprit ainsi que l'ordre spirituel qui intéresse l'âme.

Si au sens propre, elle est du ressort de la géométrie quand il s'agit de repérer un point dans l'espace par exemple ou de relever un niveau, au sens figuré, elle éclaire profondément sur la conduite qui nous interpelle dans la Vie en éveillant en nous ses significations morales.

Et plus profondément encore, elle sensibilise l'initié aux dimensions spirituelles de l'existence au travers de l'architecture physique et symbolique du Temple.

J'ai dit, V.:M.:

S. CINQUE.

Or :. De Montpellier



Quel bazar au CLIPSAS...

Tout d'abord, il faut souligner le déni de démocratie qui semblait régner ces derniers temps au sein de l'organisation.

Cette édition 2024 de l'Assemblée Générale du CLIPSAS ressemblait plus à Fort Chabrol qu'à une assemblée pacifique et fraternelle. Les événements que nous allons retracer dans le récit qui va suivre sont le résultat d'une lente dérive qui risque de mettre en péril cette institution née à Strasbourg le 22 janvier 1961.

NOUS EN VOULONS POUR PREUVE QUE DURANT CETTE ASSEMBLÉE, LE PRÉSIDENT SORTANT IVAN HERRERA MICHEL A FAIT VOTER AUX PARTICIPANTS UNE MOTION AFIN DE PERMETTRE AU CLIPSAS DE POURSUIVRE EN JUSTICE 450.FM, OUI VOUS AVEZ BIEN LU, POURSUIVRE EN JUSTICE POUR SES ARTICLES DE PRESSE.

Il serait utile de rappeler à nos lecteurs que le 29 avril dernier, nous les avons alerté d'« un étrange contrôle des votes venant de la Turquie ? » Le 2 janvier dernier, nous avons relaté « un message politique et polémique du Président ». Sans parler de l'article du 6 juin 2022, intitulé « Du rififi au CLIPSAS... est-ce qu'il y a un Président à bord ? ». Il n'en fallait pas plus pour déclencher l'ire du Président contre notre journal. Ce dernier semble oublier que le CLIPSAS dépend d'une juridiction française, ce que n'a pas manqué de rappeler notre avocat au candidat turc il y a quelques jours, lorsque ce dernier nous a mis en demeure de retirer l'article du 29 avril. Le Président sortant semble confondre information et diffamation. Quoi qu'il en soit, de toute évidence, il n'est pas habitué à la transparence de l'information.

Cette affaire est donc source de remous puisqu' UN MEMBRE DE NOTRE RÉDACTION A MÊME ÉTÉ MENACÉ D'EXCLUSION DE SON OBÉDIENCE (FRANÇAISE)... MEMBRE DU CLIPSAS, LORS DU RÉCENT CONSEIL DE L'ORDRE DE CELLE-CI, IL Y A QUELQUES SEMAINES.

Il faut dire que cette Obédience était un soutien affiché du candidat turc et l'article en question avait du mal à être digéré par certaines et certains, au sein de cette Obédience. Nous marchons sur la tête, certaines institutions maçonniques semblent nier la liberté de la presse. Le fait est assez grave pour être souligné et dénoncé.

Une Assemblée Générale 2024 en Albanie

Cette année, l'Assemblée Générale du CLIPSAS s'est déroulée à Durrës, en Albanie, réunissant environ 350 participants. Selon nos sources, composées de Frères et Sœurs de diverses obédiences, cette rencontre a été qualifiée de la pire de l'histoire de l'institution par ses dysfonctionnements et son manque de fraternité.

De nombreux participants de l'assemblée ont pu témoigner qu'elle s'est terminée de manière pour le moins chaotique : une Assemblée Générale incomplète, des élections contestées, des obédiences refusées d'intégration après vote de quelques membres seulement, un budget prévisionnel soumis au vote sans consultation préalable, aucune décision concernant le lieu de l'AG 2025, aucune ville candidate ne s'était préalablement déclaré avant l'AG. Il semblerait toutefois que la Californie soit la prochaine destination.

A CELA ON PEUT RAJOUTER DES RUMEURS DE SCISSION, SERAIT-CE A FIN DU CLIPSAS ?

Les participants étaient hébergés dans 2 hôtels mitoyens les hôtels Bleart et Leonardo, deux établissements 4 étoiles en bord de mer à Durrës à 1950 kms de Paris en Albanie. Bien que ces hôtels fussent appréciés par les participants, divers dysfonctionnements suscitèrent de fortes controverses.

La Grande Loge d'Illyria d'Albanie, hôte cette année de cette manifestation, manqua singulièrement de sens de l'organisation. En effet, de nombreux délégués ignorèrent jusqu'au dernier moment où ils allaient séjourner. Malgré un formulaire d'inscription permettant aux membres de choisir leur lieu d'accueil, nombreux sont ceux qui se retrouvèrent à devoir marcher de longues minutes avant de rejoindre l'hôtel Bleart pour rejoindre les assemblées.

On assista à une pagaille sans nom lors de l'installation des participants. Certains se retrouvaient même avec des clés électroniques ouvrant plusieurs chambres ! Quelques participants concernés exprimèrent à ce sujet des craintes d'intrusion ou de cambriolage. Tout cela n'augurait rien de bon ni de rassurant. Comme un malheur n'arrive jamais seul, la manifestation fût perturbée par plusieurs pannes électriques, laissant l'hôtel sans électricité et sans eau pendant plusieurs heures, y compris durant le colloque et l'Assemblée Générale, où la connexion WIFI était aléatoire. Ces interruptions causèrent un inconfort notable et affectèrent le bon déroulement des échanges ou des présentations.

DES OBÉDIENCES OBSERVATRICES ET CANDIDATES INVITÉES AU CLIPSAS... MAIS EXCLUES DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Les frais de participation étaient fixés à 250 euros, montant identique pour tous les inscrits. Il faut souligner que cette somme était à régler exclusivement en espèces, comme toutes les prestations complémentaires, vous avouerez que cela est très étrange en matière de transparence fiscale. Depuis de longues années, lors des Assemblées Générales du CLIPSAS, les obédiences observatrices et candidates participent, au moins partiellement aux délibérations. Dès l'ouverture, un long débat en Assemblée Générale eu lieu afin de déterminer la position du CLIPSAS quant à ces participants non encore officiels. Lorsqu'une décision fut enfin prise, un candidat à la présidence informa les obédiences... après seulement deux jours et un cocktail de bienvenue qu'elles devaient repartir. La question de la fraternité et du sens de la communication se posent réellement au vu de ce genre d'attitude.

CETTE SITUATION SOULÈVE PLUSIEURS QUESTIONS, NOTAMMENT CONCERNANT LES FRAIS EXIGÉS DE CES PARTICIPANTS SURTOUT À RÉGLER EXCLUSIVEMENT EN ESPÈCES !!!!!

« Pourquoi demander 250 euros pour un accès limité au colloque, au cocktail de bienvenue et au gala ? »

De plus, les invités des membres appartenant à des obédiences intégrées au CLIPSAS ne payaient que 125 euros. Actuellement, certaines obédiences invitées envisagent des recours pour demander un remboursement, en raison du manque d'information et de transparence de la part du bureau et des organisateurs de l'événement.

UN COLLOQUE BASÉ SUR CHATGPT

Cette année, le thème central du colloque du CLIPSAS était : « *L'intelligence artificielle (IA)* ». Malheureusement, l'impression générale était que la majorité des obédiences avaient recours uniquement à ChatGPT pour préparer leurs travaux, ce qui a donné lieu à des présentations souvent similaires et peu diversifiées.

Seule la présentation de l'Observatoire de la Dignité Humaine, animée par Marie-Thérèse Besson et Damien Charitat, a montré une application plus approfondie en utilisant divers modèles d'intelligence artificielle. Leur intervention a exploré des aspects plus complexes de l'IA, mettant en lumière son potentiel au-delà des simples générateurs de texte comme ChatGPT.

Cette situation soulève plusieurs points de réflexion et de débat pour l'avenir :

- **Éthique et IA : Quelles sont les implications éthiques de l'utilisation de l'IA dans nos pratiques maçonniques ? Comment garantir que les outils d'IA respectent les valeurs et les principes de la franc-maçonnerie ?**
- **Formation et Éducation : Quel type de formation est nécessaire pour que les membres puissent utiliser efficacement et de manière critique les outils d'IA ? Devons-nous intégrer des modules spécifiques sur l'IA dans les programmes éducatifs des obédiences ?**
- **Impact sur l'Humanité : Comment l'IA peut-elle être utilisée pour promouvoir la dignité humaine, comme l'a démontré l'Observatoire de la Dignité Humaine ? Quelles autres applications de l'IA pourraient être bénéfiques pour la société et les valeurs maçonniques ?**
- **Collaboration Inter-obédiences : De quelle manière les obédiences peuvent-elles collaborer pour développer des projets communs utilisant l'IA, tout en partageant les bonnes pratiques et les innovations ?**

Ces questions sont cruciales pour comprendre et intégrer l'IA de manière constructive et éthique dans les travaux maçonniques. Le colloque a ouvert une porte, mais c'est aux maçons d'y entrer sans peur.

UNE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MARQUÉE PAR LA CONTROVERSE

Il n'est pas nécessaire de répéter les articles déjà publiés sur les blogs maçonniques ou ceux que nous avons précédemment écrits sur le sujet. Cependant, nous ne pouvons ignorer les événements qui ont ébranlé les colonnes du temple du CLIPSAS. Jusqu'à la dernière minute, cinq candidats étaient en lice : Stéphane Bañuls, Franco Huard, Louis Daly, Cunyet Kalpakoglu, Xavier Molina Figueras, et, à la dernière minute, Nadja Gordon, Grand Maître de la Grande Loge Haïtienne de St-Jean d'Outre-mer, qui a également présenté sa candidature, soit 6 candidats.

DEUX CANDIDATURES POSAIENT PARTICULIÈREMENT PROBLÈME : CELLES DE STÉPHANE BAÑULS ET DE LOUIS DALY. DANS LES DEUX CAS, LE PRÉSIDENT IVAN HERRERA MICHEL N'A AUCUNEMENT ABORDÉ CES SUJETS LORS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE, CE QUI A CONTRIBUÉ À UNE GRANDE CONFUSION SUR TOUT LE PROCESSUS.

En effet et comme cela est le cas dans toute Assemblée Générale, une commission chargée de valider les dossiers de candidature, vient conforter l'assemblée sur la validité ou non des candidats afin que ceux qui votent le fassent en confiance et en leur âme et conscience.

Visiblement, une telle commission n'existe pas au CLIPSAS et ce type de présentation préalable aux votes n'a pas eu lieu. Cela fut la cause de frustrations et de malaises qui ont fait capoter l'essentiel du processus de vote.

Domage que le Président, qui était informé de la fragilité de ces candidatures, n'ait pas fait voter par l'assemblée la recevabilité de ces 2 candidatures. Cela aurait ainsi évité les dysfonctionnements ultérieurs constatés.

Commençons par Stéphane Bañuls. La controverse à son égard concernait sa non-conformité aux critères de l'article 13, qui stipule :

« Pour être éligible à la présidence, il faut être Grand Maître ou ancien Grand Maître proposé par son Obédience. »

Stéphane Bañuls avait été Grand Maître de la GLISRU et est actuellement Grand Maître d'Honneur de son obédience actuelle, la GLMS, ce qui n'est pas une charge soumise à élection. Par ailleurs, il n'a jamais été Grand Maître de la GLMS sa nouvelle Obédience.

Lors de l'Assemblée Générale, il a présenté à l'écran, une lettre d'un avocat bulgare affirmant que, selon son interprétation juridique, Bañuls était éligible. Cet avocat soutenait que l'article devait être interprété en deux parties : *il faut être Grand Maître ou Passé Grand Maître (supposé de son obédience actuelle) et ensuite être proposé par son Obédience.*

La rédaction s'interroge sur l'expérience de cet avocat en matière de lois françaises, notamment celles régissant les associations de loi 1901. Nous avons consulté un cabinet d'avocats parisiens. Selon son interprétation du règlement, il estime que pour être candidat à la présidence, *il faut avoir été Grand Maître ou Passé Grand Maître au sein de l'obédience actuelle, et qu'un titre honorifique ne suffit pas !*

Le Frère Bañuls soutient que, faute de précision dans le règlement, il est éligible. Cependant, selon les avocats consultés, la règle est très spécifique :

SEULES CES DEUX POSITIONS SONT ADMISSIBLES, SON TITRE HONORIFIQUE N'EST PAS SUFFISANT. Il est également à noter que les Frères et Sœurs de l'Assemblée n'ont pas demandé si le bureau avait effectué ses propres recherches légales avec un cabinet français. Pourquoi ?

En ce qui concerne Louis Daly, le candidat s'est présenté, bien qu'il ne répondît pas aux critères de l'article 14, qui stipule : *« Les mandats au Bureau sont de trois ans non renouvelables »*. Dans un article publié le 18 février 2024 sur le blog hiram.be, Louis Daly a été directement interrogé à ce sujet et a répondu : *« (...) il s'agit d'un article vague qui ne dit rien avec certitude. »*

Cependant, la réalité semble bien différente. Selon le même cabinet d'avocats précédemment mentionné, son interprétation est claire : *« cet article implique que n'importe quel poste au Bureau (Président, Secrétaire Général, Trésorier, Rapporteur du colloque, Vice-Président sans désignation) ne peut être occupé à nouveau, même après une interruption de trois ans suivant la fin du dernier mandat. Ainsi, une personne ayant déjà été présidente ne peut se représenter pour ce poste, mais pourrait candidater à un autre poste, tel que Trésorier, si elle ne l'a jamais occupé. »*

L'autre interprétation avancée par le candidat Louis DALY, est que celui qui termine sa charge ne peut demander à renouveler son mandat pour la période suivante, mais peut le faire après une interruption de quelques mandats suivants le sien, sinon il aurait fallu faire mention de MANDAT UNIQUE.

COMMENT LE CLIPSAS PEUT-IL PRENDRE AUTANT DE RISQUES EN VOTANT POUR UN CANDIDAT QUI POURRAIT POTENTIELLEMENT METTRE EN PÉRIL L'INSTITUTION ?

Le CLIPSAS est régi par un Règlement Général qui ne laisse pas place à l'interprétation subjective de ses membres ; cette tâche est réservée aux Tribunaux en cas de litige. Contrairement à ce qu'affirmait précédemment Louis Daly, il est difficile de qualifier l'article en question de vague. En effet, le règlement ne mentionne nulle part une période de latence, ce qui signifie qu'un Président sortant n'a pas le droit de se représenter. Toute interprétation contraire pourrait être considérée comme un abus et donner lieu à une action en justice, même s'il n'est pas fait mention de mandat unique.

POURQUOI LE BUREAU N'A-T-IL PAS DEMANDÉ L'AVIS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE AVANT LA PRÉSENTATION DE LA CANDIDATURE DE LOUIS DALY ?

C'est la question que plusieurs obédiences du CLIPSAS se sont posées, et nombreuses sont celles qui ont dénoncé l'attitude du Président Ivan Herrera Michel d'avoir procédé au vote sans permettre une discussion préalable sur la validité des candidatures avant de passer aux votes.

Comme indiqué plus en amont AUCUNE COMMISSION n'existant au Clipsas pour valider les candidatures, il appartenait donc à l'assemblée de le faire. Le fait de demander à l'assemblée de voter, sans cette phase de validation, a créé un préjudice moral indigne des principes maçonniques. Le résultat ?

LOUIS DALY A REMPORTÉ LES ÉLECTIONS AVEC 32,06 % DES VOIX, DEVANÇANT FRANCO HUARD QUI A OBTENU 27,48 %, SOIT UNE DIFFÉRENCE DE SEULEMENT SIX VOIX !



Lorsque les résultats furent annoncés, de nombreux membres présents dans la salle contestèrent vivement la situation, affirmant qu'il était illégal pour Louis Daly de se présenter et que le vote n'aurait pas dû avoir lieu.

Les textes parlent certes de vote à la majorité simple mais la tradition et les us et coutumes font que le président soit toujours élu à plus de 50%.

Pour rappel entre autres élections, lors de l'assemblée générale de Buenos Aire il y avait 3 candidats dont Ivan Herrera Michel.

Au premier tour Ivan Herrera Michel était arrivé 3^e et il y a eu 3 tours pour arriver à l'élection de François Padovani à plus de 50%. Par ailleurs, lors de l'élection de Ivan Herrera Michel à Barcelone en 2021 il fallut là encore 3 tours.

Pourquoi faire fi de cette tradition dont il a lui-même bénéficié et qui exige une élection à plus de 50%, comme cela a toujours été le cas dans toutes les précédentes assemblées générales du CLIPSAS ?

AURAIT-IL PEUR QU'AU SECOND TOUR SON CANDIDAT SOIT BATTU ?

Cette discussion houleuse a duré plusieurs minutes, jusqu'à ce que le Président Ivan Herrera Michel, visiblement, très agacé par cette situation, se mit à hurler de façon incompréhensible, se leva et frappa violemment du maillet sur la table, alla de son bureau au milieu de l'assemblée chercher Louis DALY et le conduisit devant son bureau afin de le déclarer vainqueur, et le fit monter pour l'installer à côté de lui, en déclarant que le nouveau Président était Louis Daly

LA QUESTION QUI SE POSE CONCERNE LE CONFLIT D'INTÉRÊT ENTRE HERRERA ET DALY. EN EFFET, LA PROXIMITÉ FAMILIALE DE CES DEUX LÀ EST TROUBLANTE, ILS SE CONNAISSENT BIEN PUISQUE LEURS ÉPOUSES SONT DE LA MÊME FAMILLE !

À ce moment-là, et sans rien comprendre à ce qui venait de se passer, interrompant ainsi toute clarification nécessaire à une prise de décision et un consensus nécessaire dans un tel cas.

UNE VAGUE DE PROTESTATION S'EN SUIVIT DE PLUSIEURS OBÉDIENCES OUTRÉES, AINSI QUE CERTAINS MEMBRES DU BUREAU QUI QUITTÈRENT L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EN SIGNE DE MÉCONTENTEMENT.

Parmi celles-ci, la Grande Loge Féminine de France, la Grande Loge Mixte de France, la Grande Loge Française de Memphis-Misraïm, la Grande Loge Libérale de Turquie, la Grande Loge Féminine de Turquie, la Grande Loge Symbolique d'Espagne, la Grande Loge ANI du Canada, la Grande Loge des Cultures et de la Spiritualité, le Grand Orient de Congo Brazzaville, et bien d'autres encore.

En tout, plus de 15 obédiences refusèrent de revenir au déroulement de la suite de l'Assemblée Générale pour ne pas cautionner ce qui venait de se passer.

Même si les différentes interprétations pouvaient conduire à un consensus acceptable pour ne pas entacher l'élection du nouveau Président, le procédé NON FRATERNEL et ignorant l'avis de toute partie de l'Assemblée est purement contraire aux principes maçonniques. Cela ressemblait plus à un braquage ou à un putsch.

Le Clipsas compte actuellement 91 obédiences.

LE PLUS RISIBLE EST QUE LE THÈME DE RÉFLEXION POUR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'AN PROCHAIN, DU MOINS, SI LE CLIPSAS EST TOUJOURS EN VIE, SERA :

« LA MODERNITÉ DES PRINCIPES MACONNIQUES ».

DÉCIDEMMENT, LE RIDICULE NE TUE PAS !

Pour le moment, la seule question qui se pose est : « Quelle suite juridique ou fraternelle sera donnée à cette affaire ? ». Comptez sur nous pour vous informer des détails à venir.

450 fm



FM DE PAR LE MONDE, ici AU BRÉSIL

La Loge Maçonnique Tupy reçoit des Grands Maîtres du Brésil et de l'État.



Visite des grands maîtres du Brésil et de l'État

La visite de ces dirigeants maçonniques souligne l'importance de l'échange et de la collaboration entre les différentes instances de la Franc-Maçonnerie. Dans la nuit de ce vendredi, la Loge Maçonnique Tupy, à Araçatuba, a reçu la visite du Souverain Ademir Cândido da Silva, Grand Maître Général du Grand Orient du Brésil, et de l'Éminent Ruberval Ramos Castello, Grand Maître du Grand Orient du Brésil – São Paulo.

Cette réunion solennelle a été marquée par un accueil chaleureux, dirigé par le Vénérable Maître João Felipe Rodrigues de Albuquerque Andrade Picolini, leader de la Loge Tupy, et d'autres membres de l'institution et aussi des loges Luz et Caridade III, Sabedoria de Humildade, 8 de Setembro et Luz et Liberdade, qui ont tenu la séance conjointement.

La séance solennelle, dédiée à honorer les travailleurs pour leur engagement et leur dévouement envers la franc-maçonnerie, a été enrichie de la présence et des paroles inspirantes de ces dirigeants maçonniques renommés. Ademir Cândido da Silva, outre sa position distinguée de Grand Maître Général, est reconnu pour sa formation en droit et en administration, ainsi que pour son travail en tant qu'ambassadeur de la paix pour la Fédération pour la paix universelle, un organisme lié aux Nations Unies (ONU).

À son tour, Ruberval Ramos Castello, un éminent homme d'affaires, mène une carrière remarquable au sein de la franc-maçonnerie, ayant occupé plusieurs postes importants et contribué de manière significative au renforcement de l'Ordre.

Le Vénérable Maître João Felipe Rodrigues de Albuquerque Andrade Picolini a exprimé sa gratitude pour la présence des distingués visiteurs, soulignant l'importance de cette rencontre pour la franc-maçonnerie locale et régionale.

“La visite du Souverain Ademir Cândido da Silva et de l'Éminent Ruberval Ramos Castello représente un moment d'une profonde signification pour notre communauté maçonnique. Leurs trajectoires exemplaires et leur dévouement à l'Ordre sont des sources d'inspiration pour nous tous. Nous vous remercions sincèrement pour partageant avec nous votre sagesse et votre expérience.

La visite de ces dirigeants maçonniques souligne l'importance de l'échange et de la collaboration entre les différentes instances de la Franc-maçonnerie, enrichissant le travail réalisé par les loges locales et renforçant les liens fraternels qui unissent les travailleurs dans leur recherche de valeurs éthiques et humanitaires.

La Loge Maçonnique Tupy d'Araçatuba a été créée le 29 janvier 1920. Depuis lors, elle a réalisé ses principes philosophiques, philanthropiques, progressistes et évolutifs, fondés sur les objectifs suprêmes de former des hommes francs-maçons libres, égaux et fraternels.

De notre confrère brésilien sampi.net.br



L'HISTOIRE DU RITE DE MEMPHIS...

1721, Rite Primitif de Narbonne.

1779, le Rite Primitif de Narbonne, qui devint le « Rite Primitif des Philadelphes ».

1798, campagne d'Égypte, des officiers de Bonaparte créèrent au Caire, la Loge « Les Disciples de Memphis ».

1815, Samuel Honis fonda en France « Les Disciples de Memphis » qui devint la Loge Mère du Rite de Memphis.

1838, Marconis de Nègre, Grand Hiérophante, créa à Paris la Loge « Osiris ». Puis, à Bruxelles la Loge « La Bienfaisance ».

1841, dénonciation du Rite aux autorités, mise en sommeil.

1848, destitution de Louis-Philippe, restauration du Rite de Memphis.

ET.....L'HISTOIRE DU RITE DE MISRAÏM

Vers 1775, transmission des *Arcana Arcanorum*, au comte Alexandre de Cagliostro par le Chevalier Luigi d'Aquino, Frère du Grand Maître national de la Maçonnerie Napolitaine.

1784, le comte Alexandre de Cagliostro fonda le « Rite de la Haute Maçonnerie Égyptienne ».

1788, transfert des *Arcana Arcanorum* dans le Rite de Misraïm par le comte Alexandre de Cagliostro.

Fin du XVIIIe siècle, interdiction du Rite en raison de ses liens avec les Carbonari.

1814, implantation du Rite en France par Marc, Joseph et Michel Bédarride.

1823, le Rite fut proscrit.

1838, reprise des activités.

1841, nouvelle interdiction du Rite.

1848, restauration du Rite. Ses tendances séditeuses entraînèrent son déclin.



JUIN 2024 – EDITO DE LA G.:L.:T.:I.: - 4 juin, 2024



La Franc-Maçonnerie est héritière d'une tradition initiatrice de l'ésotérisme qu'elle a vocation à transmettre. Initier, c'est d'abord éveiller l'attention, puis guider graduellement le cherchant vers l'ésotérisme, inaccessible à l'intelligence cérébrale qui a besoin d'une opposition, d'une dualité pour s'exprimer. C'est pourquoi l'étude du symbolisme est une étape essentielle pour accéder au

centre de l'idée. Schwaller de Lubicz nous rappelle que l'intelligence cérébrale ne peut concevoir une abstraction sans la définir par une image concrète. C'est la justification des échelles de grades maçonniques qui, en vertu des lois d'analogies et de correspondances, développent progressivement les capacités de l'intelligence cérébrale à transmettre la pensée initiatique à l'intelligence du cœur.

L'ésotérisme est un éveil de la conscience, une transmutation qui conduit l'initié à vivre selon les lois de l'Harmonie Universelle. À cet égard, il n'est pas une doctrine car il ne s'écrit pas, ne s'apprend pas. L'ésotérisme est du domaine de l'intelligence innée, « l'idée » qui donne aux cellules du cœur l'impulsion de battre sitôt constituées. L'impulsion, la nécessité de la fonction obéit à un impératif de la loi vitale ou genèse qu'aucun pouvoir ne peut arrêter. L'innée est ce qui fait que la plante s'oriente vers la lumière et s'élève vers le ciel. C'est le grand mystère de la vie qui s'impose à tous les êtres incarnés qui se transmettent l'expérience du vivant et se perpétuent sitôt qu'ils en ont acquis la maturité.

Les rituels nous rappellent que la vie est partout : de la personne que nous sommes, aux molécules qui la composent, des êtres qui nous sont chers, aux virus qui nous menacent, aux animaux et aux plantes qui ornent notre maison. La vie est ce que nous sommes et ce que nous devenons, ce que nous consommons et ce qui nous consume. De la naissance à la mort, elle est une expression de l'énergie, mystérieuse et ineffable qui anime toute chose.

Le message traditionnel de la conscience éveillée oriente le Franc-Maçon sur les aspirations les plus hautes, le vrai et le juste, pour suivre la voie de la lumière qui atteint son apogée en ce solstice d'été 2024.

« En vérité, en vérité je te le dis : à moins de naître à nouveau, nul ne peut voir le royaume de Dieu. » Jean 3.3.

Patrick Longuet

T::R::G::M:: de la G::L::T::I::

Ghana : Le roi des Ashantis appelle à l'inclure les femmes dans la Franc-maçonnerie - 4 juin, 2024



Lors d'une grande cérémonie tenue en son honneur le 25 mai 2024, pour marquer son jubilé d'argent sur le Trône d'Or et dans la Franc-maçonnerie, l'Asantehene Otumfuo Osei Tutu II, Roi des Ashanti, un groupe ethnique important du Ghana, a proposé la création de loges maçonniques pour les femmes.

Le Roi a souligné que la grande loge du Ghana était prête à envisager la formation d'une Grande Loge féminine rattachée à la Grande Loge du Ghana. Il a également mentionné les succès des loges féminines au Liberia et en Angleterre, citant leur impact positif comme preuve de la viabilité d'une telle initiative. Cette proposition ouvre la voie à une plus grande égalité et diversité au sein de cette institution historique.

Source : NetAfriqueNet



HISTOIRE et EVOLUTION du SCRCFA



Successor du G.:M.: TEDER (Charles Détré), le G.:M.: Jean BRICAUD décida d'adopter pour les loges de Memphis-Misraïm les rituels du Rite Écossais Ancien Accepté.

Celui-ci ne délivrant pas de patente de ce genre, il s'adressa au Suprême Conseil des Rites Confédérés des États-Unis et celui-ci lui adresse une patente en date du 30 septembre 1919.

En cette patente, il conférait au G.:M.: Jean BRICAUD, pouvoirs de constituer des loges, chapitres, etc., pour le Rite de Cerneau (équivalent au Rite Écossais Ancien Accepté), au Rite Early Grand Scottish Rite (Rite Écossais Rectifié), et au Rite de Misraïm (non à celui de Memphis que le G.:M.: BRICAUD possédait déjà de par cette succession).

Le Suprême Conseil des Rites Confédérés des États-Unis était l'antenne américaine du Grand Conseil des Rites Unis, fondé au début de l'année 1845 à Édimbourg et groupant à peu près tous les Rites maçonniques connus

La patente du 30 septembre 1919, délivrée à Jean BRICAUD par le Suprême Conseil des Rites Confédérés des États-Unis reconnue par Albert LANTOINE, grand-officier du Suprême Conseil de France du Rite Écossais Ancien Accepté, lequel ne met pas en doute la réalité de cette patente, et, par voie de conséquence, la valeur maçonnique de l'autorité qui la délivra. Tout au plus il ironise simplement sur le peu de résultats que le G.:M.: BRICAUD en tira.

Ce qui renforce notre vision de l'engagement maçonnique et de notre devise : « Que le nombre ne soit jamais notre raison d'être. »

Le 26 mars 1944, le successeur du G.:M.: Jean BRICAUD, le T.:S.:F.: Constant CHEVILLON, était assassiné à Lyon.

Constant CHEVILLON lui succède puis vient Charles Henry DUPONT auquel succède Robert AMBELAIN puis Gérard Kloppel nous sommes en 1985.

Le 29 mars 2008 Gérard Kloppel et Joseph CASTELLI restaurent l'Ordre des Rites Unis de Memphis & Misraïm et le 11 août 2008 Gérard KLOPPEL nomme Joseph CASTELLI pour lui succéder à la

Présidence du Suprême Conseil des Rites Confédérés. (Que Robert Ambelain avait déclaré en Association selon la loi de 1901)

Considérant l'ampleur de la tâche, le 02 novembre 2008 Joseph CASTELLI nomme Henri RACCASI Coadjuteur Du Président du Suprême conseil des rites confédéré, Coadjuteur du grand Maître mondial des Rites unis de Memphis Misraim, Coadjuteur du Grand Maître de l'Ordre Martiniste des Rites Unis (OMI). Charge qui sera précisée et complétée par Décret 1201010001 du 01 janvier 2012, actant la nomination d'Henri RACCASI, en sa qualité de Grand Réaux Croix, à la Charge de Souverain Grand Commandeur de l'Ordre Intérieur du Souverain Sanctuaire de l'Ordre des Chevaliers de Palestine de France et ses Dépendances (Filiation Aurifer, Robert Ambelain — Signifer, Gérard Kloppel — Glorifer, Joseph CASTELLI)

L'Ordre Intérieur comprend :

Ordre Martiniste Initiatique— (Filiation Martiniste Russe)

Grand Prieuré Martiniste — (Voie Chevaleresque et sacerdotale)

Ordre des Élus Cohen — (Voie Théurgique)

Église Gnostique de l'Ordre des Chevaliers de Palestine

C'est ainsi porteur, par les Rites confiés, d'une histoire humaine remontant à la nuit des temps, le Suprême Conseil des Rites Confédérés se veut être le gardien de Rites Maçonnique et se doit de conserver intact les rites qui lui ont été confiés, avec droit de cession et de transmission.

Chaque Rite a été conçu et modelé, tel un chef d'œuvre, par les Maîtres Passés, ayant atteint au fil de l'initiation ce degrés de sagesse que tout maçon espère atteindre.

Ces Rites sont structurés afin de permettre au frère maçon d'évoluer, selon son rythme et sa volonté, tant au niveau, moral, éthique, et surtout spirituel.

Dans la multitude des Rites et des Puissances maçonniques existant, ce qui uni et qualifie le franc-maçon c'est cette volonté de chercher à se perfectionner soi-même en respectant avant tout l'autre. Ce besoin de liberté empreint d'un réel et sincère esprit de fraternité nourrit par une croyance éclairée en un Grand Architecte de l'Univers.

Le SCRCFA demande à tous maçons hommes ou femmes et à toutes puissances maçonnique œuvrant en toute indépendance et en toute autonomie sous ses auspices de conserver et de développer au quotidien l'esprit initiatique de la Maçonnerie par une pratique rigoureuse des rituels, le travail et l'approche symbolique, le perfectionnement spirituel de ses membres et avant tout un comportement fraternel vrai et sincère avec tous les maçons sans exclusives dans le plus pur respect des Landmarks et des lois des états protecteurs.

Ses travaux se déroulent, selon les Rites, sous l'égide du Grand Architecte de l'Univers, ou du Grand Architecte de tous les mondes, parfois même ils font référence à Dieu, mais laisse chacun libre de mettre sous ce vocable sa propre vision intime.

Tous les francs-maçons étant des hommes et des femmes libres, ils se considèrent comme des frères et acceptent que chacun cultive ses propres convictions et suive son propre chemin spirituel. Le SCRCFA (Nouvelle dénomination du SCRC de France et ses dépendances) n'a pas vocation à intervenir dans la vie politique mais il laisse le choix à chacun de ses membres de s'investir avec

sagesse dans la vie sociale afin d'y apporter une vision éclairée et œuvrer ainsi au bien-être de l'humanité par la force de l'exemple.

Les discussions politiques et religieuses y sont interdites, comme le veulent les différents textes qui régissent nos différents rites et qui se retrouvent tous sur ce point.

Convaincu que la Charité est un des principaux engagements du maçon, mais que les Puissances maçonniques ne doivent en aucun cas devenir des centres Caritatifs, à crainte de perdre lors eccéité, le SCRCFA exhorte tous ces membres à œuvrer en ce sens soit individuellement soit au sein de groupements caritatifs existant.

Fidèle à la tradition originelle et à l'évolution des Sociétés, il est ouvert à la pratique maçonnique mixtes ou féminines.

Tout homme, Toute femme « libre et de bonnes mœurs » croyant en la transcendance de l'être humain peut travailler sous ses auspices au sein de puissances maçonniques régulières.

Les francs-maçons étant, par essence, opposés à tout dogmatisme, le SCRCFA rejette toute personne appartenant à un mouvement totalitaire, dogmatique, antihumaniste ou à une secte.

Son rôle primordial et de faire perdurer conformément à la Transmission reçue et ininterrompu depuis la nuit des temps une Maçonnerie Traditionnelle Symbolique et Spiritualiste.

Nous avons la mission d'être porteur d'un Vrai message de Paix et d'Amour universel.

Nous avons la Foi de croire que la défense de l'Humanité et son avenir passe par la Tradition Initiatique qui seule peut aider l'Homme dans sa réalisation intérieure.

Voilà en quelques mots, l'explication succincte et certainement incomplète de nos valeurs et notre démarche mais comme je l'ai dit et souvent répétés la franc-maçonnerie ne peut réellement et clairement s'expliquée elle doit avant tout se vivre.

Elle est un engagement personnel et un moyen de se présenter à l'autre.

Un véritable mode de vie en réalité.

Sur un point de vue plus organisationnel le SCRCFA n'est pas une Obédience Maçonnique ni un ordre il est la réunion comme à l'origine de Grands Conservateur de Rite.

Ces Grands conservateurs sont au nombre de dix y compris le TPSGC qui exerce les fonctions de Président.

Chaque poste de grand Conservateur et tenu par un maitre maçon ayant été exalté à la maitrise depuis au moins quinze années et titulaire du plus haut grade au sein du rite dont il assure la conservation.

Les Grands Conservateur à ce jour sont :

1^{er} Grand Conservateur et TPSGC :	H. RAC
2^{ème} Grand Conservateur	A. NIC
3^{ème} Grand Conservateur	F. BOU
4^{ème} Grand Conservateur	A. DAN
5^{ème} Grand Conservateur	J. SUA
6^{ème} Grand Conservateur	P.NIC
7^{ème} Grand Conservateur	J.CIE
8^{ème} Grand Conservateur	G. BAU
9^{ème} Grand Conservateur	C.BOU

Depuis Robert Ambelain le SCRC est régie par une association déclarée en préfecture

A ce jour le titre officiel en est :

Suprême Conseil des Rites Confédérés de France et des pays Alliés

Praedium Suprême Conseil des Rites Confédérés de France et ses dépendances

Praedium Grand Conseil des Rites Unis – Édimbourg 1845

Succession Bricaud-Chevillon-Dupont-Ambelain-Kloppel-Castelli

Association pour le Suprême Conseil des Rites Confédérés RNA : W842002524

Fédérée à la Fédération LAERTE déclarée le 21 mars 2010 sous le n° w132003143 à la Préfecture d'Arles.



L'ANGLE DU RIRE



L'écoissais est bien outillé.

LES LIVRES DU MOIS

Excellent livre de notre T.I.LL. Michel MASSEFOLI, livre à ne pas oublier de l'avoir chez soi. Voila un Frère qui ne fait pas dans la dentelle, et sans langue de bois. On dit souvent et nous l'entendons tous sur les parvis ou ailleurs, il faut oser le dire... mais souvent ce n'est que paroles mortes, et bien notre Frère Michel l'a dit et l'a buriné pour l'histoire.

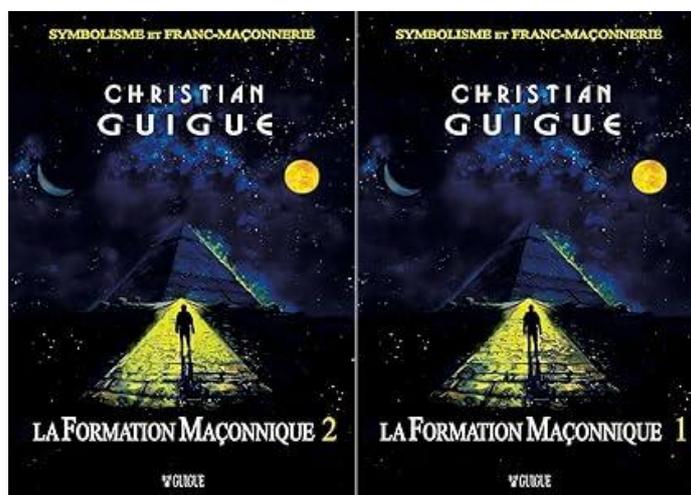


LA FORMATION MAÇONNIQUE 2024 EN 2 TOMES

Edition 2024 – Ces 2 tomes se trouvent destinés à la formation des Srvts, du VM, des MM devant devenir Srvt et de tous les F. S. voulant se former à un excellent niveau de qualité. Il convient pour certains sujets au travail pour les planches. Ils comportent un voire plusieurs chapitres sur tous les éléments du degré, des extraits de rituels ainsi que des compléments ou citations se rapportant à d'autres traditions initiatiques. Ils sont conçus pour vous aider à trouver le chemin qui mène à la Voie. Christian Guigue est un spécialiste qui écrit uniquement dans la perspective de vous faire entrevoir une possibilité de réalisation. La seule et véritable initiation demeure universelle. On retrouve le même corpus initiatore dans toutes les traditions. Très peu de livres maçonniques abordent cet aspect. Profitez des ouvrages de Christian Guigue. Ne les limitez pas au seul tracé

d'une planche. Lisez ces ouvrages le plus possible encore et encore, c'est en procédant ainsi que l'on fait devenir les symboles vivants en soi et que l'on se constitue une solide culture.

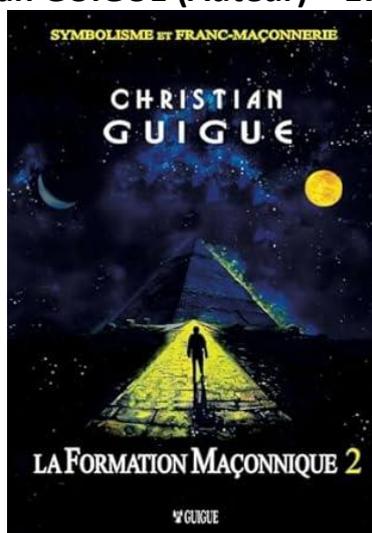
La Formation Maçonnique 1 : Lettre A à L
de Christian GUIGUE (Auteur) – 17 MAI 2024



Vous êtes Surveillant, vous vous demandez ce que vous allez devoir mettre en place, quel programme utiliser dans le cadre de l'animation des Séances d'Instruction ? Comment déterminer la promotion des FF ? Quels thèmes leur confier ?

Tout ce dont vous avez besoin se trouve dans ce livre.

La Formation Maçonnique Tome 2 : Symbolisme & Franc-Maçonnerie
de Christian GUIGUE (Auteur) – 17 MAI 2024



LA PHOTO DU MOIS



Fig. 72 : Siège de la Grande Loge d'Australie du Sud à Adélaïde. John Quinton Bruce & William H. Bruce, architectes, 1922
Source : <http://www.santfreemasons.org.au/content/overview>

Siège de la GL D'Australie du Sud bâtie en 1922 à Adélaïde



Cela s'est passé un ...19 juin 1849 à Barcelone

La Loge LA SABIDURIA reçut ses contributions de France pour son installation qui aura lieu le 3 mars 1850, mais la persécution de la Franc-maçonnerie par les autorités espagnoles l'obligera à se mettre en sommeil dès 1852 ; elle ne pourra reprendre qu'en 1871.



NOS PARTENAIRES



G.I.T.E. (Groupement International de Tourisme et Entraide)
36 AVENUE DE CLICHY - 75018 Paris
Tél : +33.01 45 26 25 51
Port : +33. 07.50.54.16.33
Email : le.gite@free.fr
Site : www.le-gite.net

SOBRAQUES DISTRIBUTION
Depuis 1872



GADLU.INFO
Les nouvelles du Web
Maçonnique



450.fm
Journal de la FM sous tous ses angles



<https://decouverte.lavouteetoilee.net>

EDITIONS MARIE-SIMONE POUBLON

<https://www.mariesimone.fr/>

www.letablier-info.fr

Ont participé à ce numéro : Pierre ; Marie, Myriam ;Olivier.

